UQÀM **Faculté des sciences**
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIVER 2022

MAT 3225 – Didactique de la variable et des fonctions

Groupe 20	**Groupe 21**
Professeur : Luis Saldanha saldanha.luis@uqam.ca Bureau : PK-5415 Téléphone : 514-987-3000 #1319 Auxiliaire d'enseignement : Jean-Christophe Martin-Dubreuil martin-dubreuil.jean-christophe@uqam.ca **Horaire et local** Cours : Mercredis 9h-12h SH-2580 Démos : Mardis 10h30-12h30 SH-2580	Professeure : Valériane Passaro passaro.valeriane@uqam.ca Bureau : PK-5735 Téléphone : 514-987-3000 #2867 Auxiliaire d'enseignement : Antoine Lachance lachance.antoine.2@courrier.uqam.ca **Horaire et local** Cours : Mardis 9h30-12h30 PK-4960 Démos : Mercredis 13h-15h PK-4960

Description du cours à l'annuaire de l'UQAM

Préparer à l'enseignement au niveau secondaire des notions reliées aux concepts de variable, d'inconnue et de fonction. Analyse d'approches diverses et exploitation de résultats de recherches récentes: conceptions et difficultés des élèves, notion de variable, représentations graphiques, utilisation de diagrammes, liens entre diverses représentations. Utilisation de la calculatrice graphique en classe. Analyse d'instruments de mesure et d'évaluation.

Objectifs du cours

1. Situer l'apprentissage des notions de fonction à l'intérieur du programme du secondaire.
2. Faire une ré-étude des principales fonctions abordées au niveau secondaire (linéaire, quadratique, polynomiale, exponentielle et logarithmique, trigonométrique, valeur absolue, valeur entière) principalement sous l'angle du type de variation et des formes de représentation graphique qui les caractérisent.
3. Étudier les conversions entre représentations de manière à :
    - identifier les spécificités de chaque registre de représentation et en interpréter les éléments signifiants;
    - prendre conscience des difficultés inhérentes à la conversion d'un registre de représentation à un autre;
    - envisager la coordination de plusieurs registres comme moyen de favoriser la compréhension des concepts en jeu et construire des activités d'apprentissage en conséquence.
4. Développer des habiletés langagières pour rendre compte d'un raisonnement, supporter une démarche, accompagner les conversions d'un mode de représentation à un autre. Prendre conscience du rôle fondamental du langage et du développement d'habiletés langagières dans l'apprentissage des fonctions.
5. Étudier le rôle des représentations graphiques dans la modélisation et l'interprétation en rapport avec une analyse des notions de passages d'un mode de représentation à l'autre et de caractéristique graphique globale : conséquences sur les raisonnements et difficultés des élèves, classification des variables selon leur degré de

difficultés.

6. Apprendre à travailler avec un répertoire de situations pour les mathématiser ou interpréter, pour donner du sens aux paramètres, à l'écriture formelle, à la représentation graphique.
7. Prendre conscience des ressources qui peuvent contribuer à mettre en place un enseignement en accord avec les objectifs visés : production d'élèves, technologie, articles de journaux, etc.
8. Étudier la notion de fonction réciproque en insistant sur des aspects souvent négligés ou qui portent à confusion.
9. Réaliser avec les étudiants une analyse conceptuelle de la notion de fonction en partant de résultats de recherches récentes et en insistant sur l'évolution historique de la définition qui suggère une distinction entre variabilité, dépendance et correspondance : conséquences sur les raisonnements et difficultés des étudiant(e)s.
10. Analyser certains manuels et matériels d'évaluation en regard des éléments abordés au cours. Être capable de formuler un plan d'utilisation du manuel de manière à ce qu'il serve au mieux la démarche d'enseignement que l'on entend réaliser. Par conséquent, savoir compléter, aménager et créer les problèmes, exercices et activités qui suppléeront aux lacunes identifiées du manuel.
11. Préparer les étudiants à l'élaboration de séquences d'enseignement dans le domaine des fonctions.
12. Évaluer l'apport de l'usage de certains outils technologiques.

Activités du cours

- Analyse des notions mathématiques travaillées dans le cours ;
- Analyse de tâches (situations, problèmes, ...) : solutions possibles, préalables, procédures les plus fréquentes et facteurs qui les déclenchent, difficultés engendrées par la présentation du problème ou le type de représentation utilisé;
- Analyse des programmes d'études ;
- Analyse d'extraits de manuels scolaires, de cahiers d'exercices, de ressources en ligne ou d'extrait de séquences d'enseignement ;
- Examen de productions d'élèves ;
- Expérimentation d'activités pouvant être utilisées dans la classe du secondaire ;
- Discussion autour de diverses approches d'enseignement.

Matériel utilisé

Textes et documents disponibles sur Moodle (https://www.moodle.uqam.ca/)
Programmes de l'école québécoise (enseignement secondaire)*
Ressources didactiques utilisées dans les écoles secondaires**
*disponible en ligne ; ** disponibles à la didacthèque et en ligne

Aucun manuel n'est exigé dans ce cours. Presque tous les documents et ressources nécessaires pour le cours seront disponibles sur Moodle la veille de chaque cours, ou ils seront parfois fournis par le/la professeur/e en classe. En outre, un calendrier détaillé des sujets, des documents pertinents aux leçons, ainsi que des devoirs, sera affiché sur le site Moodle du cours qui sera mis à jour chaque semaine. Vous aurez donc besoin d'un accès régulier à un ordinateur et une connexion à internet afin d'accéder aux documents et fichiers ou à d'autres ressources disponibles en ligne.

Évaluations

Format	Modalités	Pondération	Échéance	Autres dispositions
Examen intra	Examen écrit individuel d'une durée de 3h*	30%	Semaine 8	Toute absence devra être justifiée par un document officiel.
Devoirs	Devoir 1 : À réaliser **en équipe** de 2 ou 3 étudiants	10%	Semaine 3	Document à déposer sur Moodle. Pénalité de 10% par jour de retard. Les consignes pour la réalisation des devoirs seront données au moins deux semaines avant la date de remise du devoir.
	Devoir 2 : À réaliser **en équipe** de 2 ou 3 étudiants	10%	Semaine 6	
	Devoir 3 : À réaliser **en équipe** de 2 ou 3 étudiants	10%	Semaine 10	
	Devoir 4 : Exposé oral **individuel**	10%	Semaine 14	Vidéo à déposer sur Panopto.
Examen final	Examen écrit individuel d'une durée de 3h*	30%	Semaine 15	Toute absence devra être justifiée par un document officiel.

*La durée et le lieu des examens sont sujets à modification en fonction de la prolongation de l'enseignement à distance mandaté par l'université.

Note : La note de passage est 60%.

Notation

La note littérale au cours sera déterminée selon les correspondances suivantes :

Note (%)	**≤ 59**	**60-63,4**	**63,5-67,4**	**67,5-70,4**	**70,5-73,4**	**73,5-77,4**	**77,5-80,4**	**80,5-84,4**	**84,5-88,4**	**88,5-91,4**	**91,5-95,4**	**≥ 95,5**
Cote	**E**	**D**	**D +**	**C –**	**C**	**C+**	**B –**	**B**	**B +**	**A –**	**A**	**A+**

Français

La qualité du français (écrit et oral) sera prise en compte (10% du total).
Si le français écrit ou oral rend la compréhension difficile ou indispose, une entente devra être prise avec la direction de la concentration sur les mesures à prendre pour remédier à la situation.

Enregistrement

Enregistrements en classe : les enregistrements audio ou vidéo des cours, conférences, laboratoires, séminaires oude prestations d'enseignement sous quelques formes qu'elles soient, **ne sont autorisés qu'avec l'accord écrit de l'enseignant** (incluant un ou une auxiliaire, par exemple) obtenu préalablement. Il est à noter que l'enseignant (ou l'auxiliaire) peut refuser la permission d'enregistrer ou la révoquer à tout moment sans fournir de justification. De plus, tout enregistrement ne peut être utilisé que pour l'étude personnelle et ne doit donc pas être partagé, distribué,ou utilisé à quelques autres fins. Ne pas respecter cette exigence sera considéré comme un manquement académique de nature éthique.

Bibliographie de référence

Vous n'avez pas à lire ces textes sauf pour enrichissement personnel. Les textes ou documents à lire seront donnés au courant de la session.

Documents

Janvier, B., & Pelletier, F. (2003). *Didactique de la variable et des fonctions-MAT3225*. Université du Québec à Montréal.

Hitt, F. (2021). *Didactique de la variable et des fonctions-MAT3225*. Université du Québec à Montréal.

Articles

Carlson, M., Jacobs, S., Coe, E., Larsen, S., & Hsu, E. (2002). Applying Covariational Reasoning While Modeling Dynamic Events : A Framework and a Study. *Journal for Research in Mathematics Education*, *33*(5), 352-378.

Carlson, M., Larsen, S., & Jacobs, S. (2001). An investigation of covariationnal reasoning and its role in learning the concepts of limit and accumulation. *Proceedings of the 23rd annual meeting of the north american chapter of the international group for the psychology of mathematics education*, *1*, 145-153.

Confrey, J., & Smith, E. (1994). Exponential functions, rates of change, and the multiplicative unit. *Educational Studies in Mathematics*, *26*, 135-164.

Confrey, J., & Smith, E. (1995). Splitting, covariation, and their role in the development of exponential functions. *Journal for Research in Mathematics Education*, *26*(1), 66-86.

Duval, R. (1988). Graphiques et équations : L'articulation de deux registres. *Annales de didactique et de sciences cognitives*, *1*(1), 235-253.

Duval, R. (1993). Registres de représentation sémiotique et fonctionnement cognitif de la pensée. *Annales de didactique et de sciences cognitives*, *5*(1), 37-65.

Hitt, F. (1998a). Difficulties in the articulation of different representations linked to the concept of function. *The Journal of Mathematical Behavior*, *17*(1), 123-134.

Hitt, F. (1998b). Systèmes sémiotiques de représentation liés au concept de fonction. *Annales de Didactique et de Sciences Cognitives, 6, 7*, *26*.

Hitt, F. (2004). Les représentations sémiotiques dans l'apprentissage de concepts mathématiques et leur rôle dans une démarche heuristique. *Revue des sciences de l'éducation*, *30*(2), 329-354.

Hitt, F., & Morasse, C. (2009). Advanced numerical-algebraic thinking : Constructing the concept of covariation as a prelude to the concept of function. *Electronic journal of research in educational psychology*, *7(1)*(17), 244-260.

Hitt, F., & Passaro, V. (2007). De la résolution de problèmes à la résolution de situations problèmes : Le rôle des représentations spontanées. *Actes du 59ème colloque de la commission internationale pour l'étude et l'amélioration de l'enseignement des mathématiques*, 117-123.

Janvier, C. (1978). The interpretation of complex cartesian graphs representing situations : Studies and teaching experiments.

Janvier, C. (1983). Représentation et compréhension (un exemplaire : Le concept de fonction). Bulletin de l'AMQ, 23(5), 22-28.

Janvier, C. (1987). Translation processes in mathematics education. Problems of representation in the teaching and learning of mathematics, 27, 32.

Janvier, C. (1993). Les graphiques cartésiens : Des traductions aux chroniques. Dans Les représentations graphiques dans l'enseignement et la formation. C.E.R.S.E.

Passaro, V. (2007). *Étude expérimentale sur le développement du concept de covariation entre deux grandeurs révélé par une analyse des représentations spontanées d'élèves du premier cycle du secondaire* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.

Passaro, V. (2009). Obstacles à l'acquisition du concept de covariation et à l'introduction de la représentation graphique en deuxième secondaire. *Annales de didactique et de sciences cognitives*, *14*, 61-77.

Passaro, V. (2013). Jouer avec le concept de fonction. *Bulletin de l'AMQ*, *Numéro spécial-octobre 2013*.

Passaro, V. (2015). *Analyse du raisonnement covariationnel favorisant le passage de la fonction à la dérivée et des situations qui en sollicitent le déploiement chez des élèves de 15 à 18 ans* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13509/Passaro_Valeriane_2015_these.pdf?sequence=6

&isAllowed=y
Passaro, V. (2020). Analyse du déploiement d'un raisonnement covariationnel en situation chez des élèves de 15 à 18 ans. *Canadian Journal of Science, Mathematics and Technology Education*, *20*(3), 462-484. https://doi.org/10.1007/s42330-020-00101-x
Passaro, V., & DeBlois, L. (2020). Pistes pour susciter la sensibilité des élèves sur le passage d'un registre de représentation à un autre. *Revue Envol*, *176*, 22-27.
René de Cotret, S. (1985). Etude historique de la notion de fonction : Analyse épistémologique et expérimentation didactique [Mémoire de maitrise]. UQAM.
René de Cotret, S. (1988). Une étude sur les représentations graphiques du mouvement comme moyen d'accéder au concept de fonction ou de variable dépendante. Petit x, 17, 5-27.
René de Cotret, S. (1987). La notion de fonction à travers les représentations graphiques du mouvement. Une expérimentation suggérée par l'histoire. Actes du onzième congrès international, III, 155-161.
Saldanha, L. A., & Thompson, P. W. (1998). Re-thinking co-variation from a quantitative perspective : Simultaneous continuous variation. *Proceedings of the 20th annual meeting of the north american chapter of the international group for the psychology of mathematics education*, *1*, 298-303.
Thompson, P. W. (1994). The Development of the Concept of Speed and Its Relationship to Concepts of Rate. Dans *The Development of multiplicative reasoning in the learning of mathematics* (SUNY Press, p. 181-234). G. Harel & J. Confrey.
Thompson, P. W., & Carlson, M. P. (2017). Variation, covariation, and functions : Foundational ways of thinking mathematically. *Compendium for research in mathematics education*, 421-456.

Les douze compétences professionnelles attendues des enseignants et des enseignantes du secondaire, selon le MEES

FONDEMENTS

1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou deculture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et a l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

ACTE D'ENSEIGNER

3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonctiondes élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

CONTEXTE SCOLAIRE ET SOCIAL

8. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
9. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
10. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteintedu développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
11. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique a la réalisation des taches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonctiondes élèves concernés.

IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

12. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
13. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences développées dans le cadre du cours
MAT3225 Didactique de la variable et les fonctions.
Le cours MAT3225 cible plus particulièrement les compétences 1, 2, 3, 8 et 11.

Niveaux de maîtrise attendus en regard des compétences professionnelles

Compétence Niveaux de maîtrise attendus	Niveau de développement attendu	Sommaire des modalités d'évaluation [voir plus loin pour les éléments d'évaluation]
Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu	Sommaire des modalités d'évaluation
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;	Sensibilisation	Au niveau de toutes les modalités d'évaluation. **Examens et devoirs : 100% de la note finale.**
- Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;	Sensibilisation	Au niveau de toutes les modalités d'évaluation. **Examens et devoirs : 100% de la note finale.**
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.		
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;	Maîtrise	Au niveau de toutes les modalités d'évaluation, application de la politique départementale concernant le français
- Exprimer dans la langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement	Sensibilisation	Au niveau de toutes les modalités d'évaluation, application de la politique départementale concernant le français
Compétence 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.		
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour développer les compétences visées pour les élèves.	Maîtrise	**Devoirs 3 et 4 : 20% de la note finale**

Compétence 8 : Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement – apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.		
- Manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TICE comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage	Sensibilisation	Utilisation des TICE pour soutenir l'apprentissage des thématiques mathématiques du cours chez les élèves de niveau secondaire. **Devoirs 2 à 4 : 30% de la note finale.**
- Disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TICE offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'internet, et de savoir les intégrer, de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement – apprentissage.	Sensibilisation	
- Utiliser efficacement les possibilités des TICE pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche, et traitement de données, évaluation, interaction avec les collègues et des experts, etc.	Sensibilisation	
- Transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TICE pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs	Sensibilisation	
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement	Sensibilisation	Résolution de problèmes et d'activités selon les thématiques mathématiques du cours. Utilisation des TICE pour soutenir l'apprentissage de ces thématiques chez les élèves de niveau secondaire. Au niveau de tous les devoirs et les deux examens : **100% de la note finale.**
- Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver	Sensibilisation	
- Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement	Maîtrise	
- Entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement	Maîtrise	



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation a ces actes ou tentative de les commettre, a l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorises, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorise ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées a ces infractions sont précisées a l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : **www.integrite.uqam.ca**

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique nº42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique à l'égard de la propriété intellectuelle

- Il est strictement interdit, sans accord explicite de la part de l'enseignant, d'enregistrer d'une manière oud'une autre une quelconque partie du cours.
- Il est également interdit de partager ou diffuser les textes et activités rencontrés dans le cours.
- L'usage personnel reste évidemment permis.
- Plusieurs de ces ressources (articles, activités) sont par ailleurs disponibles sur le web, et peuvent doncêtre accessible par ce biais.